

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de GRAMAT
46500 (LOT)



AR Prefecture

046-214601288-20241108-2024_86-BF

Reçu le 08/11/2024

Publié le 08/11/2024

SÉANCE PUBLIQUE
DU MERCREDI 6 NOVEMBRE 2024
À 18 h

Délibération 2024 / 86
(12^e délibération de la séance)

EXTRAIT du REGISTRE
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
Municipaux en
Exercice : 27
Présents : 17
Votants : 23

Date de l'envoi et de
la publication de la
convocation
29/10/2024

Date de publication
du compte-rendu de
la séance :
08/11/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 6 novembre à 18 h.

Le Conseil Municipal de la Commune de Gramat, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Gramat, sous la présidence de M. Michel SYLVESTRE, en session ordinaire.

Formant la majorité des membres en exercice,

Etaient présents : SYLVESTRE Michel, RUAUD Maria de Fatima, MICHAUX Martine, PUECH Roland, ROUQUIE Vincent, GARRIGUES Françoise, POIRRIER Michelle, COQUEAU Stéphane, LAVERGNE Frédéric, ELIAS Marie-José, CHAVET-JABOT Francis, ALIBERT Sylvie, GROUGEARD Michel, BALLARIN Lydia, PELIGRY Alain, VERTES Alain, SERMET Jean-Claude.

Absents représentés : DELEUZE Christian (donne pouvoir à SYLVESTRE Michel), BACH Hélène (donne pouvoir à POIRRIER Michelle), GARBE Daniel (donne pouvoir à PUECH Roland), MAIGNE Solange (donne pouvoir à RUAUD Maria de Fatima), BRAMOND Philippe (donne pouvoir à GROUGEARD Michel), MIAGKOFF-LAFEUILLE Benoît (donne pouvoir à GARRIGUES Françoise).

Absents excusés :

Absents : BORIS Yvette, MAZEYRAC Pierrick, THEPAULT Pascale, CASTAGNE Yoan.

Secrétaire de Séance : RUAUD Maria de Fatima.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE - EXERCICE 2024.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée délibérante qu'une ouverture de crédits à hauteur de 58 100,00 € est nécessaire dans le cadre de la proratisation des amortissements des biens depuis le passage à la nomenclature budgétaire et comptable M57 à effet du 1^{er} janvier 2024.

Ainsi, les opérations patrimoniales en question concernent l'intégration des frais d'études suite à l'achèvement de certains travaux :

- Frais d'études relatifs à la mission de prestation intellectuelle portant sur le dossier de subvention "Certificat d'Economie d'Energie" (CEE) pour le bâtiment de la Mairie ;
- Frais d'études relatifs à la maîtrise d'œuvre (MOE), tranche conditionnelle et partielle, portant sur le remplacement de la chaudière au sein du bâtiment de la Mairie ;
- Etude géotechnique portant sur l'implantation de la sculpture installée sur le giratoire du Tumulus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **ADOpte** la décision modificative n° 1 du Budget Principal de la Commune présentant les écritures suivantes :

Budget Principal de la Commune				
Décision Modificative n° 1 du 6 novembre 2024				
Libellés de comptes	Comptes	Dépenses	Comptes	Recettes
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
023 - Virement à la section de fonctionnement :				
Virement à la section d'investissement	c/023.01	-58 100,00 €	-	-
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections :				
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	c/6811.01	58 100,00 €	-	-
Total / Section de Fonctionnement :	-	0,00 €	-	0,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT				
021 - Virement de la section de fonctionnement :				
Virement de la section de fonctionnement	-	-	c/021.01	-58 100,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections :				
Amortissements subventions établissement industriel et commercial - biens mobiliers, matériel et études	-	-	c/280415341.01	5 923,00 €
Amortissements concessions et droits similaires, brevets et licences	-	-	c/2805.01	1 178,00 €
Amortissements autres agencements et aménagements de terrains	-	-	c/28128.01	9 503,00 €
Amortissements constructions autres bâtiments publics	-	-	c/281318.01	7 483,00 €
Amortissements autres constructions	-	-	c/28138.01	6 818,00 €
Amortissements autres installations, matériel et outillages techniques	-	-	c/28158.01	3 600,00 €
Amortissements matériel informatique scolaire	-	-	c/281831.01	8 255,00 €
Amortissements matériels de bureau et mobilier scolaires	-	-	c/281841.01	4 769,00 €
Amortissements autres	-	-	c/28188.01	10 571,00 €
Sous total / Section d'Investissement :	-	0,00 €	-	0,00 €
041 - Opérations patrimoniales :				
Frais d'études	-	-	c/2031.020	8 386,00 €
Frais d'études	-	-	c/2031.518	1 920,00 €
Constructions bâtiments administratifs	c/21311.020	8 386,00 €	-	-
Autres agencements et aménagements	c/2128.518	1 920,00 €	-	-
Total / Section d'Investissement :	-	10 306,00 €	-	10 306,00 €

AR Prefecture

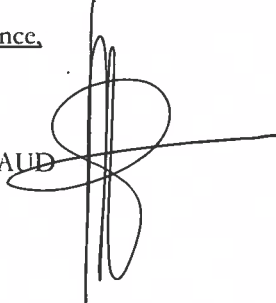
046-214601288-20241108-2024_86-BF
Reçu le 08/11/2024
Publié le 08/11/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et ou de sa publication. Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien <http://www.telerecours.fr>.

POUR EXTRAIT CONFORME

La secrétaire de séance,

Maria de Fatima RUAUD



Le Maire,

Michel SYLVESTRE

